

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 10 septembre 2020

Délibération 2020-29

**OBJET : Compte-rendu des décisions de Madame BALDEN,
Présidente jusqu'à ce jour**

Le 10 septembre 2020 à 10h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents :

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Jean-Pierre DERMIT, Caroline JOUSSEMET, Eric MELE, Marion MUSSO, Georges VAZIA, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Khéra BADAoui, Philippe DELEAN, Emmanuel DELMOTTE, Hassan EL JAZOULI, François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission Syndicale ;
Christophe FONCK, Xavier WIJK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALENDA, Christophe ULIVIERI, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Denise LAURENT, Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI déléguées de la Commission Syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission Syndicale ;
Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Procurations :

Membres excusés :

Joseph CESARO délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Marie ANASSE, Anne-Marie BOUSQUET déléguées de la Commission Syndicale ;
Françoise THOMEL, déléguées de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Françoise BRUNETEAUX, déléguée de la Commission Syndicale ;

Mme BADAoui est désignée en qualité de secrétaire

Le rapporteur expose à l'Assemblée :

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal : 38
Désignés : 27
(dont 11 délégués avec voix double
soit un total de 38 voix)
Présents : 22
Votants : 32
Procuration 0
Date de la convocation :
4 septembre 2020

Certifié exécutoire compte-tenu de
la transmission pour affichage aux
Collectivités membres le :

Pour le Président,
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20200914-2020-29-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020

Par délibération n°2014-27 du Comité Syndical en date du 23 Mai 2014, ce dernier a donné délégation à Madame la Présidente des compétences prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En vertu de l'article L.2122-23 du même Code, les décisions ainsi prises sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Comité Syndical et Madame la Présidente doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Comité Syndical.

Il s'agit principalement d'attribution de marchés de services, de modification d'une régie de recettes et de dépenses liées à des honoraires d'avocats dont la liste figure ci-après :

ATTRIBUTION DE MARCHÉ DE SERVICES :

01- Décision du 09/12/2019 ayant pour objet :

ENTRETIEN, REPARATIONS MECANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VEHICULES ET ENGIN D'UNIVALOM LOT 1 : ENTRETIEN MECANIQUE TRAVAUX CARROSSERIE VL ET VU

Attributaire : GARAGE TRIANON RENAULT sis à 154 Bd Raymond Poincaré 06160 JUAN LES PINS ayant pour montant annuel maximum de 20 000 €HT. Durée maximum de 2 ans.

02- Décision du 20/12/2019 ayant pour objet :

ENTRETIEN, REPARATIONS MECANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VEHICULES ET ENGIN D'UNIVALOM LOT 2 : ENTRETIEN REPARATIONS MECANIQUES ENGIN

Attributaire : LYOMAT sis à Chemin de la Lône CS 70005 69310 PIERRE-BENITE ayant pour montant annuel maximum de 40 000 €HT. Durée maximum de 2 ans.

03- Décision du 09/12/2019 ayant pour objet : **ENTRETIEN, REPARATIONS MECANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VEHICULES ET ENGIN D'UNIVALOM LOT 3 : CARROSSERIE CHAUDRONNERIE HYDRAULIQUE ENGIN**

Attributaire : SMR SERVICE MAINTENANCE sis à 724 Bd du Mercantour 06200 NICE ayant pour montant annuel maximum de 40 000 €HT. Durée maximum de 2 ans.

04- Décision du 04/12/2019 ayant pour objet : **PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET CLIMATISATION**

Attributaire : CCF CLIMATISATION sis à 1900 Route de Crêtes 06560 VALBONNE ayant pour montant annuel de 3 775 €HT. Durée maximum de 4 ans.

05- Décision du 13/01/2020 ayant pour objet : **ACQUISITION D'UN ENGIN DE CHANTIER POUR LES DECHETERIES ISSUES DU TERRITOIRE D'UNIVALOM**

Attributaire : LYOMAT sis à Chemin de la Lône CS 70005 69310 PIERRE-BENITE ayant pour montant de 130 000 €HT.

06- Décision du 20/05/2020 ayant pour objet : **RECEPTION, STOCKAGE ET MISE EN BALLE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES CARTONS D'EMBALLAGES**

Attributaire : SUD EST ASSAINISSEMENT sis à Route de la Gaude 06800 CAGNES SUR MER ayant pour montant maximum de 35 000 €HT. Durée de 6 mois.

07- Décision du 24/06/2020 ayant pour objet : **MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS D'UNIVALOM LOT 1 : ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION ET PROFESSIONNELLE**

Attributaire : SMACL sis à 141 Avenue Salvador ALLENDE 79031 NIORT ayant pour montant annuel de 4 978,71 €HT. Durée maximum de 3 ans.

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20200914-2020-29-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020

08- Décision du 24/06/2020 ayant pour objet : **MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS D'UNIVALOM LOT 2 : ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE POLLUTION**
Attributaire : SMACL sis à 141 Avenue Salvador ALLENDE 79031 NIORT ayant pour montant annuel de 4 521,00 €HT. Durée maximum de 3 ans.

09- Décision du 24/06/2020 ayant pour objet : **MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS D'UNIVALOM LOT 3 : ASSURANCE MULTIRISQUES BUREAUX ET RISQUES SIMPLES**
Attributaire : SMACL sis à 141 Avenue Salvador ALLENDE 79031 NIORT ayant pour montant annuel de 804,00 €HT. Durée maximum de 3 ans.

10- Décision du 24/06/2020 ayant pour objet : **MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS D'UNIVALOM LOT 4 : ASSURANCE MULTIRISQUES INDUSTRIELLE**
Attributaire : SMACL sis à 141 Avenue Salvador ALLENDE 79031 NIORT ayant pour montant annuel de 4 989,60 €HT. Durée maximum de 3 ans.

11- Décision du 24/06/2020 ayant pour objet : **MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS D'UNIVALOM LOT 5 : ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE MANDATAIRES SOCIAUX**
Attributaire : SMACL sis à 141 Avenue Salvador ALLENDE 79031 NIORT ayant pour montant annuel de 350,00 €HT. Durée maximum de 3 ans.

12- Décision du 24/06/2020 ayant pour objet : **MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS D'UNIVALOM LOT 6 : ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE AGENTS ET ELUS**
Attributaire : ACL COURTAGE sis à 11 Rue Faidherbe 46400 ST CERE ayant pour montant annuel de 216,28 €HT. Durée maximum de 3 ans.

13- Décision du 24/06/2020 ayant pour objet : **MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS D'UNIVALOM LOT 7 : ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE**
Attributaire : SMACL sis à 141 Avenue Salvador ALLENDE 79031 NIORT ayant pour montant annuel de 37 415,07 €HT. Durée maximum de 3 ans.

14- Décision du 24/06/2020 ayant pour objet : **MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS D'UNIVALOM LOT 8 : ASSURANCE BRIS DE MACHINE**
Attributaire : SMACL sis à 141 Avenue Salvador ALLENDE 79031 NIORT ayant pour montant annuel de 1 200,00 €HT. Durée maximum de 3 ans.

15- Décision du 03/08/2020 ayant pour objet : **VIDANGE ET NETTOYAGE DES SEPARATEURS / DEBOURBEURS / DECANTEURS, GRILLES ET AVALOIRS, FOSSES SEPTIQUES ET PONTS BASCULES AVEC EVACUATION ET TRAITEMENT DES EAUX USEES DES EQUIPEMENTS D'UNIVALOM**
Attributaire : SUEZ RV OSIS SUD EST sis à 540 Chemin de la Plaine 06250 MOUGINS ayant pour montant annuel maximum de 30 000 €HT. Durée maximum de 4 ans.

FRAIS ET HONORAIRES D'AVOCAT :

16- Décision du 07/07/2020 ayant pour objet :
ETUDE JURIDIQUE REGIME SALARIES DROIT PRIVE AGENTS SERVICE PUBLIC
Attributaire : SELARL Cabinet Cabanes Neveu Associés sis à paris 75017 pour un montant de 5 000,00 €HT.

17- Décision du 10/10/2019 ayant pour objet :
REPRESENTATION CONTENTIEUX AFFAIRE MERLIN / LE CANNET
Attributaire : SELARL Cabinet Cabanes Neveu Associés sis à paris 75017 pour un montant de 4 843,06 €HT.

18- Décision du 04/06/2019 ayant pour objet :
REPRESENTATION CONTENTIEUX AGENTS SERVICE PUBLIC
Attributaire : SELARL Cabinet Cabanes Neveu Associés sis à paris 75017 pour un montant de 7 951,20 €HT.

Accusé de réception en préfecture
006-20004771-20200914-22049-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020

EMPRUNT BANCAIRE :

19- Décision du 16/10/2019 ayant pour objet :

OFFRE DE FINANCEMENT DE LA MISE AUX NORMES DES DECHETERIES DE LE CANNET, MOUGINS, MOUANS SARTOUX

Attributaire : Caisse Régionale Crédit Agricole Mutuel Provence Cote d'Azur sis à DRAGUIGNAN pour un montant de 1 050 000,00 €.

REGIE DE RECETTE

20- Décision du 27/06/2019 ayant pour objet :


AUGMENTATION DU MONTANT DE L'ENCAISSE DE LA REGIE DE RECETTES DES DECHETERIES DE 200 000 € A 300 000 €

Ouï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical
A l'unanimité

- PREND ACTE du compte-rendu des décisions syndicales prises par Madame BALDEN, Présidente jusqu'à ce jour, sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI

